



BULLETIN COMMUNAL

Numéro 241

Janvier 2019

ÉDITO

Chers amis Chauchéens

Le temps passe et les années filent... Quand une nouvelle année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler... Mais souhaitons avant tout que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité, de partage et d'égalité des chances... Le mouvement des Gilets jaunes est porteur d'une envie de changer un environnement qui ne répond plus aux attentes des citoyens. Souhaitons qu'il débouche sur une vraie concertation avec des propositions concrètes, modérées, qui ne stigmatiseront personne. Souhaitons aussi que les éléments les plus radicaux de ce mouvement soient écartés pour en finir avec les dégradations, les prises à partie des journalistes, les affrontements avec des forces de l'ordre.

Le changement attendu ne réglera pas les problèmes instantanément, les difficultés ne s'évanouiront pas aussitôt.

Le chemin de la vie n'est pas une ligne droite, il ressemble plus à un sentier de montagne avec ses montées, son étroitesse, ses descentes au bord du précipice... mais aussi ses paysages magnifiques. Soyons prêts à gravir les montagnes !

Vous trouverez ci-dessous une partie des thèmes que j'ai évoqués au cours de la cérémonie des vœux de dimanche dernier, 6 janvier 2019.

Participation citoyenne.

Nous avons engagé avec la Gendarmerie le dispositif « Participation citoyenne », visant à sécuriser, autant que faire se peut, le quotidien des citoyens. Le Lieutenant BRAULT, de la Brigade des Herbiers est venu lors de la séance du Conseil Municipal du 17 décembre dernier accompagné du Chef PREVOT pour présenter aux conseillers l'articulation de ce dispositif. Le but est que chacun ait un œil bienveillant sur les propriétés de ses voisins, et aussi sur celles de la commune qui sont aussi les vôtres, en signalant le comportement inapproprié d'individus. Ce n'est bien sûr pas de la délation, ce n'est pas du voyeurisme. Il s'agit de faire remonter des informations susceptibles de prévenir des dommages portés à des biens et à des personnes.

La phase suivante sera la présentation aux citoyens de Chauché de ce dispositif. Elle aura lieu lors d'une réunion publique dont la date reste à définir. Je vous invite, dès à présent, à y venir nombreux.

Nous aurons besoin de référents volontaires dans chaque quartier du territoire de la commune. Ils seront les interlocuteurs de la Gendarmerie et du Maire. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se faire connaître en mairie.

Restaurant scolaire.

Le constat est fait du manque d'espace des lieux, au regard du nombre d'enfants qui le fréquentent (2 services avec 110/130 enfants à chaque fois). Une baisse de la fréquentation est prévue si l'on s'en tient au nombre de naissances enregistrées ces dernières années. Mais, il nous faut préparer l'avenir. Nous entamons donc en ce début d'année 2019 une actualisation de l'étude de faisabilité et le programme avec l'aide de l'Agence de Services aux Collectivités Locales pour la construction d'un nouveau restaurant scolaire. Il sera situé à proximité du centre périscolaire et de l'école, au niveau de la Mairie et du parking.

La fin de la guerre 14-18. Les élections européennes, les eurosceptiques, les dangers du repli sur soi.

Je veux revenir sur la commémoration du centenaire de l'Armistice de la guerre 14-18 avec la plantation d'un olivier symbole de PAIX à proximité du monument aux morts. La météo ne fut hélas pas de la partie, mais j'ai eu le plaisir de constater une participation très nettement supérieure à celles des années précédentes.

Il a été important de célébrer cet anniversaire et comprendre ce qui s'est passé le 11 novembre 1918. Cet armistice portait les racines de la guerre 1939-1945.

Nous avons eu la chance d'avoir, à la fin de cette seconde guerre, des hommes et des femmes pour considérer que cette animosité entre nos deux pays, France et Allemagne, ne menait qu'au désordre, qu'à la guerre. Il fallait une vision des relations entre nos deux pays autre que l'affrontement. Cette vision, le Général De Gaulle et Conrad Adenauer, Chancelier de l'Allemagne Fédérale d'alors, l'ont eu. Une vision de rassemblement pour travailler ensemble, se connaître et surtout comprendre que les aspirations sont les mêmes : la paix, fonder une famille, avoir du travail, des moyens pour vivre décemment.

Les élections européennes vont avoir le Dimanche 26 Mai 2019. A ces élections, souvent, les partis extrêmes, font des scores importants alors qu'ils sont contre l'Europe. Le discours des extrêmes qui prônent une sortie de l'Euro, une sortie de l'Europe, une défiance vis-à-vis de certaines règles sur la justice, sur la liberté, semble avoir un écho significatif dans plusieurs pays de l'Union Européenne. Ils prêchent un repli sur soi, considérant que ce serait la solution à nos problèmes. C'est nier l'environnement mondial dans lequel nous baignons, qu'il soit économique, social ou environnemental. Nous devons nous méfier des solutions qui divisent, elles mènent à l'affrontement des pays les uns contre les autres. L'Europe est à construire ensemble en respectant les particularités de chaque territoire. L'Europe est imparfaite mais elle nous garantit une paix durable depuis la guerre 39-45 et c'est un héritage qui n'a pas de prix.

Désertification médicale.

Ce qui devait arriver est arrivé, je ne vous l'apprends pas, le Docteur DAGHER a arrêté son exercice le 31 décembre 2018 après 42 années au service des habitants de Chauché et des communes voisines. On ne peut que louer son dévouement pour le service rendu à la population.

Nous voilà donc sans médecin sur la commune de Chauché et beaucoup de nos concitoyens se retrouvent sans docteur.

Et nous n'avons pas de solution ! Des dispositifs existent pour tenter de faire venir des médecins. L'un proposé par l'Agence Régionale de la Santé : 50 000 € contre un engagement d'une installation de 3 ans dans une zone prioritaire, l'autre, en complément, par la Communauté de Communes : 5000 € d'aide à l'investissement dans les matériels. Tout cela pour faciliter l'installation de médecins mais cela ne suffit pas. Aujourd'hui la quasi-totalité des professionnels de santé sont soumis à autorisation pour leur installation, **pas les médecins** qui eux s'installent **là où ils veulent**.

Et pourtant dès 2008, nous avons alors pris contact avec le Docteur DAGHER qui jugeait à l'époque notre démarche prématurée.

Depuis, nous ne sommes pas restés inactifs en explorant toutes les opportunités qui se présentaient. Ces démarches n'ont donné aucun résultat pour l'instant. Mais, nous continuons notre veille et exploitons toutes les pistes dont nous avons connaissance.

Ce départ du Docteur DAGHER n'est pas sans impact sur l'économie de la commune et plus particulièrement sur celle du centre bourg. Tout le monde comprend qu'avec l'arrêt du Docteur DAGHER, en plus de l'impact sur les autres professionnels de santé, cela peut être la chute de notre pharmacie, **rapidement**. Mais c'est aussi fragiliser les autres commerces que sont : la Supérette Vival, la boulangerie, les salons de coiffure et d'esthétique, la boutique de fleurs.

La chute de la pharmacie signifie la perte de la licence, définitivement: il n'y aurait plus de pharmacie à Chauché !

Nous devons **tout** faire pour conserver notre pharmacie. Notre **acte citoyen** sera de venir à la pharmacie de Chauché après la consultation chez le médecin.

Afin de tenter de faire bouger les choses, nous vous proposons de signer une pétition. Les feuillets de celle-ci ont été déposés dans **tous les commerces et les services du centre bourg, La Roseraie, Perce-Neige** ainsi qu'à **la Mairie et sont à votre disposition jusqu'à la fin de janvier**. Elle est aussi ouverte aux habitants des communes voisines de passage à Chauché. **Nous ferons parvenir ensuite le résultat à l'Association des Maires de France, et de la Vendée, à l'ARS, au Département, à l'Ordre des Médecins mais aussi à M. Le Président de la République.**

Conclusion

Je terminerai sur une note optimiste car il **faut** être optimiste malgré les nuages gris qui se présentent à l'horizon.

Nous avons la chance d'être dans un pays où un nombre très important de services peu onéreux existent : santé, assurance maladie, allocations familiales, études quasi gratuites, retraites, hôpitaux, services à la personne, services de sécurité, justice, élections démocratiques (imparfaites soit, mais elles respectent les règles), mais aussi : des routes, des voies ferrées, des ports, la fibre optique...

Beaucoup de pays n'ont pas la chance d'avoir tous ces avantages, tous ces services.

Nous pouvons nous déplacer à notre gré, faire des voyages, exprimer nos désaccords, sans être inquiété.

Nous sommes dans le pays de la liberté !

Je vous souhaite une année ensoleillée avec un peu de pluie, une année avec ceux que vous aimez, une année de bienveillance pour vos voisins, une année en bonne santé, une très belle année 2019.

Christian MERLET
Maire de CHAUCHÉ

Réunion de Conseil Municipal du 17 Décembre 2018

PRÉSENTS : MM. et Mmes BARON Myriam, BIOTEAU Marina, BONNAUD Alain, BOURASSEAU Isabelle, CAUNEAU Hubert, DA CRUZ Eric, FAUCHARD Ghislain, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GABORIEAU Jacky, GABORIEAU Stéphanie, GUILBAUD Hervé, HUCTEAU Amélie, JAUNET Jean-Yves, LUCAS Martine, MERLET Christian, RICHARD Marie-Laure.

ABSENTS EXCUSÉS : POTIER Richard qui a donné pouvoir à JAUNET Jean-Yves

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : BIOTEAU Marina



Conseil Municipal des Jeunes 2018-2019

Présentation des nouveaux élus et de leurs projets

Suite aux élections du 19 Octobre dernier (23 candidats – 9 élus dont 4 garçons et 5 filles – 6 CM2 et 3 CM1 – 3 déjà présents lors du précédent CMJ – 5 ont des frères et sœurs ayant participé au CMJ), les nouveaux élus sont venus présenter leurs projets de l'année :

- **Projet environnement** : mettre en place un pédibus
- **Projet entraide** : Récolter des jeux pour les enfants hospitalisés et collecter des chaussures pour les restos du cœur ou une autre association.

- **Projet loisirs et culture** : Faire une journée sportive, foot, basket et vtt
- **Projet sécurité** : Mettre des lampadaires à l'étang ou dans le petit chemin

Depuis leur élection, ils ont participé à la cérémonie commémorative du 11 Novembre qui était marquée cette année par les 100 ans de la guerre 14/18 et vendu leurs réalisations au marché de Noël organisé par l'UCAC le 8 Décembre dernier au Domaine de L'Oiselière. Ils ont récolté 141 €, somme qui sera reversée à une association pour la Sclérose en plaques. La Municipalité peut compter sur eux pour participer à la cérémonie des vœux prévue le 6 Janvier 2018.

❑ Opération citoyenne

Après présentation du dispositif de Participation Citoyenne par le Lieutenant BRAULT, responsable de la Communauté des Brigades des Herbiers, accompagné par le Chef PREVOT de la Gendarmerie de SAINT FULGENT, le Conseil Municipal a décidé de poursuivre dans cette démarche et donc de susciter l'adhésion de référents de quartier.

❑ Budget Général 2018(78100) /Budget annexe Salle Arc en Ciel (78103) : Participation 2018 au Budget Annexe Salle Arc en Ciel

Pour clôturer les écritures de fin d'année, et comme décidé lors du vote du Budget Primitif en Mars dernier, le Conseil Municipal a arrêté sur l'exercice 2018 à 23 808.52 €, la participation du Budget Général (78100) au Budget Annexe Salle Arc en Ciel (78103), Section de Fonctionnement, participation nécessaire pour équilibrer ce budget annexe.

❑ Assainissement – Transfert de la compétence assainissement collectif de la commune de Chauché à la Communauté de communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts : Clôture du budget annexe assainissement collectif au 31 Décembre 2018

Vu le transfert de la compétence «Assainissement » au 1° janvier 2019, à la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **A approuvé** la clôture du budget annexe de l'assainissement au 31 décembre 2018.
- **A dit** que la réintégration de l'actif et du passif de budget annexe dans le budget principal de la commune est effectuée par le comptable assignataire de la commune qui procède à la reprise du budget concerné en balance d'entrée dans les comptes du budget principal de la commune et réalise l'ensemble des écritures d'ordre non budgétaires nécessaires à la réintégration du budget annexe au budget principal de la commune.

❑ Rue du Rocher : Convention de Maîtrise d'Œuvre

Le Conseil Municipal a

- Confié la mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la RD 37 – Rue du Rocher à l'Agence de Service aux Collectivités Locales de Vendée, sous réserve de l'accord de la Commission permanente et/ou de l'agrément du Conseil d'administration de la SPL ;
- Approuvé la convention de maîtrise d'œuvre correspondante pour un montant de 12 000 € HT ;
- Donné tous pouvoirs à Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement la 1^{ère} adjointe, pour signer cette convention ;
- Précisé que les dépenses correspondantes seront engagées au Budget Général (78100) Opération n°119 « Rue du Rocher ».

❑ Personnel communal – Santé et sécurité au travail : Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée pour la réalisation de la mission d'inspection en hygiène et sécurité du travail

Le Conseil Municipal a, sur proposition de Monsieur le Maire, décidé de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée la réalisation de la mission d'inspection en hygiène et sécurité du travail et autorisé Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement la 1^{ère} adjointe, à signer la convention à intervenir entre la Commune et le Centre de Gestion et tous documents relatifs à la prestation d'inspection et de contrôle assurée par le Centre de Gestion.

❑ Informations diverses

DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) déposées depuis le 30 Novembre 2018.

M. le Maire a renoncé au droit de préemption pour des propriétés sises La Bichonnière et rue de la Petite Maine

Marchés HT signés depuis le 30 Novembre 2018.

03/12/2018	JMS CONSULTANTS Mission de conseil analyse et stratégie financière 2019	2212.37
06/12/2018	FAUCHET SARL Remplacement du chéneau logement 1 Rue de la Petite Maine	1687.71

Prochaine séance du Conseil Municipal :
Vendredi 25 Janvier 2019 à 20h00.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur demande auprès du secrétariat de la Mairie.
M. le Maire reçoit le Samedi, de **11h00 à 12h00**, sans rendez-vous.

LOCATIONS SUR CHAUCHÉ

A LOUER : 2 T1 Bis au Foyer Soleil à compter du 1^{er} Février 2019, logements comprenant une pièce de vie de 13m², avec coin nuit de 6m² et cuisine de 4m², une salle de bain et WC et un rangement. Prix du loyer : 264, 11 €

A LOUER : T2 au 1bis, rue des Écoles (au-dessus la bibliothèque) à compter du 01/02/2019. Logement comprenant 1 salon, 1 chambre, 1 cuisine, 1 salle de bain et WC. Superficie : 43 m², chauffage : gaz. Prix du loyer : 325.38 €

URBANISME 2018

Nombre de permis de construire : 41
Nombre de permis d'aménager : 1



Nombre de déclarations préalables : 71
Nombre de certificats d'urbanisme : 99

ETAT-CIVIL 2018

NAISSANCES : 33

FRAPPIER Apolline	33, la Coumaillère	28 Janvier 2018
CAILLON Elio	14, rue des Saules	08 Février 2018
GRAVELAUD Thaïs	65, la Brossette	10 Février 2018
GUÉGAN Gabriel	21, rue des Saules	16 Février 2018
BERNARD Marin	49, la Coumaillère	20 Février 2018
GAUTREAU Julia	La Mauvelonnière	1 ^{er} Mars 2018
GROLLEAU Juliette	2, chemin des Chênes	29 Mars 2018
GUYAU Milo	Les Roussières	29 Avril 2018
EMERIT Keylia	9, la Brossette	09 Juin 2018
BOSSARD Nohan	44, rue de la Brosse	22 Juin 2018
GARNIER Nolan	Saint Gabriel	06 Juillet 2018
JEANNIERE Lenny	5, impasse des Jonquilles	06 Juillet 2018
DAVIET Thalia	14, rue de Grasla	13 Juillet 2018
DURANDET Noé	21, la Coumaillère	28 Juillet 2018
PAIN Lucien	1, rue de la Grotte	31 Juillet 2018
CHAUVIN Sophie	Le Bignon	12 Août 2018
CURY Emma	15, la Coumaillère	17 Août 2018
LIENHARD Rose	La Noue	17 Août 2018
CHACUN Loïs	42, la Chapelle	09 Septembre 2018
BONNAUD Léa	9, la Coumaillère	22 Septembre 2018
TESSIER Alicia	70, rue de Grasla	06 Octobre 2018
DE MUNTER-PHELIPEAU Julia	6, place des Jardins	17 Octobre 2018
LIMOUZIN Louis	1, lotissement le Clos des Charmes	03 Novembre 2018
LAMY Malone	1, impasse des Houx	07 Novembre 2018
PIVETEAU Anaé	1, rue des Saules	14 Novembre 2018



MARIAGES : 10

MOLLET Benoît	& BARON Stéphanie	26 Mai 2018
CHAIGNEAU Florent	& PUAUD Pauline	09 Juin 2018
CURY Grégory	& SUIRE Hélène	30 Juin 2018
MOREAU Sylvain	& GILBERT Lucie	07 Juillet 2018
GUILBAUD David	& VALETTE Paméla	14 Juillet 2018
CHATEVAIRE Mathieu	& VERDEAU Laurie	29 Septembre 2018
NICOU Emmanuel	& LEROY Audrey	06 Octobre 2018
BLANCHARD Emmanuel	& EMON Magali	22 Décembre 2018



DÉCÈS : 27

RBALLAND	Jean	04 Janvier 2018	CHAUCHÉ
GILBERT	Henriette	09 Février 2018	MONTAIGU
SIRET	Lucienne	10 Février 2018	CHAUCHÉ
ROUSSEAU	Robert	06 Mars 2018	LA ROCHE SUR YON
GERBEREUX	Guy	02 Avril 2018	LA ROCHE SUR YON
LORIEAU	Yves	16 Avril 2018	LA ROCHE SUR YON
TENAILLEAU	Rémy	23 Avril 2018	CHAUCHÉ
MANDIN	Gérard	16 Mai 2018	LA ROCHE SUR YON
BARON	Clément	25 Mai 2018	CHAUCHÉ
SEILLER	Yvette	30 Mai 2018	CHAUCHÉ
GUILBAUD	Maria	21 Juin 2018	CHAUCHÉ
CHAVIN	Yvonne	24 Juin 2018	CHAUCHÉ
HERMANT	Béatrice	25 Juin 2018	CHAUCHÉ
ROUSSEAU	Marie-Josèphe	25 Juin 2018	CUGAND
BARRETEAU	Marie	12 Juillet 2018	CHAUCHÉ
NICOLEAU	Jacqueline	03 Août 2018	LA ROCHE SUR YON
GRENET	Frank	14 Août 2018	MONTAIGU
LIMOUSIN	Charles	02 Septembre 2018	CHAUCHÉ
GILBERT	Georges	07 Septembre 2018	MONTAIGU
HERMOUET	Pierre	05 Octobre 2018	CHAUCHÉ
MERLET	Joseph	08 Novembre 2018	CHAUCHÉ
BONNAUDET	Célestine	18 Novembre 2018	CHAUCHÉ
BARON	Maurice	24 Novembre 2018	CHAUCHÉ
CIVELLI	Raymond	27 Novembre 2018	CHAUCHÉ
HERMOUET	Emile	04 Décembre 2018	LA ROCHE SUR YON
HERBRETEAU	Henri	08 Décembre 2018	CHAUCHÉ
CHUPEAU	Roland	22 Décembre 2018	LA ROCHE SUR YON

Seuls les actes de naissance et de mariage autorisés par les intéressés à paraître figurent ci-dessus.

INFOS PRATIQUES



MAIRIE

8, Rue de la Petite Maine – B.P.50203

☎02.51.41.83.09. – mairie-chauche@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi de 8H30 à 12H30,
le Samedi de 9H00 à 12H00.

(L'après-midi sur RDV, sauf le Mercredi).

ADMR

Comité de secteur du Pays
de ST FULGENT - LES ESSARTS

18 Rue des Tilleuls -85250 SAINT FULGENT

☎ : 02.52.61.47.46.

Mail : paysdestfulgent@admr85.org

Permanences téléphoniques du Lundi au
Vendredi, de 8h30 à 13h00 et de 13h30 à
17h30. Un accueil physique est assuré à
l'adresse ci-dessus les Lundi et Vendredi
matins, de 9h à 12h.

RAM « À PETITS PAS »

Matinées d'éveil à CHAUCHÉ

Le Jeudi de 9h30 à 11h30

Judis 10 et 31 Janvier 2019 au

centre périscolaire « Les Scoubidou »

- UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION au

☎02.51.43.81.61. - Mme GANGLOFF

Annulation le matin même :

☎07.87.71.97.48

PERMANENCE DE Mme BLASCO

ASSISTANTE SOCIALE

2^{ème} Mardi de chaque mois de 9h30 à
11h

Seulement sur RDV : ☎02.28.85.76.00.

Les mardis de 9h30 à 12h

au centre médico-social de ST FULGENT

Tous les matins de 9h30 à 12h au centre
médico-social

de MONTAIGU ☎02.51.94.16.70.



Suez Eau France

(Gestion du service assainissement)

11, Rue des Forêts – Parc d'activité

Polaris – 85110 CHANTONNAY

☎ 02.28.15.31.50.

DÉCHÈTERIE DE LA JOUSSETIÈRE

Lundi : 10h à 12h -14h à 18h

Mardi, Mercredi et Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Pour accéder à la déchèterie, il vous faut
vous munir d'une carte qui est à
demander à la **Communauté de
Communes du Canton de ST FULGENT - 2,**
Rue Jules Verne - ST FULGENT ☎
02.51.43.81.61.

LA NUIT, LE WEEK-END, LES JOURS FÉRIÉS ET LES PONTS*

Besoin d'un médecin ?
téléphonez !



urgence non vitale
02 51 44 55 66

urgence vitale
15

urgence secours
112

118
119

*Après un appel de votre téléphone, le médecin de garde vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Le compose le 15, face à une urgence vitale, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières
Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le **116 117**, un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Je compose le **15**, face à une **urgence vitale**, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09 , pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile , vous devez contacter le 3237 .			
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre	06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h		02.51.46.28.83

MESSAGES DES ORGANISMES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE ST FULGENT-LES ESSARTS

PROJET DE MUR D'ESCALADE

Dans le cadre de la construction d'une nouvelle salle omnisports à Chavagnes-en-Paillers, la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts étudie le projet de création d'un mur d'escalade.

Donnez votre avis!



Nous vous invitons à remplir un questionnaire, en ligne sur www.ccfulent-essarts.fr afin de recueillir vos souhaits et diverses informations qui nous permettront d'élaborer ce projet.



VENDEE EAU

Communiqué



DEPLOIEMENT DE LA RADIORELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Vendée Eau, le service public de l'eau potable, a mandaté son déléguataire VEOLIA, votre interlocuteur au quotidien, pour équiper les compteurs d'eau des abonnés de la commune de Chauché, d'un dispositif de radio-relève.

Le système de relève à distance permettra de connaître deux fois par an l'index de votre compteur, simplement en passant dans la rue, sans devoir entrer dans votre propriété.

Vos factures d'eau pourront ainsi être établies sur la base d'index relevés et donc de votre consommation réelle. De ce fait, vous pourrez être avertis tous les 6 mois, au lieu d'une fois par an au mieux, d'une éventuelle fuite sur vos installations inférieures.

Vous recevrez dans les prochaines semaines un courrier vous détaillant les modalités de cette intervention : quels travaux seront effectués, à quelle période, et si votre présence est nécessaire.

Cette opération est totalement gratuite pour vous.

Le déploiement sur la commune de Chauché débutera le 11 février 2019 ; merci de réserver votre meilleur accueil aux agents VEOLIA en charge de ces travaux.

Contact VEOLIA

☎ 02.51.40.00.00
du lundi au vendredi, de 9h à 18h





LE POINT INFO FAMILLE C'EST :

- Une écoute téléphonique
- Des entretiens sur rendez-vous
- Des conférences

Contact :
02.51.44.37.02
pointinfofamille
@udaf85.unaf.fr



INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

Permanences :
les lundis, mardis,
jeudis et vendredis
de 9h à 12h et
de 14h à 17h.

Contact :
Madame CLAIRAND
Madame DURIEZ
02 51 44 37 16
istf@udaf85.fr



Vous vous posez des questions sur votre vie familiale ?

Vous traversez une période difficile ?

Appelez le point info famille pour en parler !

UN SOUTIEN PONCTUEL POUR CONTINUER D'AVANCER



VOUS ÉCOUTER

quant à vos préoccupations,
vos difficultés, vos questions :

- Mon enfant est victime de moqueries, d'humiliation, que puis-je faire ?
- Ma mère vit seule et s'isole de plus en plus. Je suis inquiet.
- Mon enfant est handicapé, c'est trop dur au quotidien, je suis épuisée...



VOUS INFORMER

sur les interlocuteurs compétents,
les initiatives locales :

- Je vais bientôt arriver en Vendée, je recherche un logement, pouvez-vous m'aider ?
- Je vais être papa, quels sont mes droits ?
- Où trouver des consultations gratuites de psychologues ?



VOUS ORIENTER

pour vos démarches vers
des partenaires adaptés :

- Ma voiture est en panne et je ne peux pas la réparer. Quelles aides puis-je avoir ?
- J'ai appris que ma grand-mère a signé un crédit pour des panneaux photovoltaïques, est-ce légal ?
- Mon compagnon souhaite se séparer mais pas moi, qui peut m'aider ?

DE 9 h 00 À 12 h 00
ET DE 14 h 00 À 17 h 00

02 51 44 37 02

Dans un cadre **confidentiel et anonyme**, vous êtes écoutés avec bienveillance par un **conseiller en économie sociale et familiale** ou un **psychologue**. Ces professionnels vous **informent et vous orientent** vers l'interlocuteur compétent de proximité. Ils proposent également des **entretiens personnalisés et gratuits**.



UNE FORMATION "LES MAJEURS EN DIFFICULTÉS : ENTRE ACCOMPAGNEMENT ET PROTECTION JURIDIQUE"

Organisme de formation professionnelle continue, l'UDAF propose une formation de 2 jours à la Roche-sur-Yon.

Elle s'adresse à tout professionnel et bénévole en lien direct et/ou indirect avec des majeurs protégés et/ou à protéger.

VOUS INFORMER FACE À LA VULNÉRABILITÉ DE VOS PROCHES

Comment vendre la maison de ma mère souffrant de la maladie d'Alzheimer ?

Je suis tuteur de ma sœur. **Quelles sont mes obligations ?**

Je viens d'être nommée curatrice de ma tante. **Comment réaliser le compte-rendu de gestion ?**

Nous gérons actuellement les ressources de notre fille en situation de handicap. **Comment prévoir son avenir ?**

Ce service est gratuit et ouvert à tous (familles, professionnels, bénévoles...) Il vous offre une aide de proximité et vous soutient dans votre mission.

Nous vous proposons :

UN ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE pour une information ou un accueil sur rendez-vous.

DES RÉUNIONS D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES collectives adaptées à la demande, afin de répondre aux questionnements des familles.

DES ATELIERS "COMPTES-RENDUS DE GESTION : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE", afin de vous informer et vous apporter un soutien technique à la réalisation du compte rendu de gestion. Ateliers à la Roche-sur-Yon, Fontenay-le-Comte et Olonne-sur-Mer.

DES PERMANENCES MENSUELLES au sein des 3 tribunaux d'instance de Vendée.



INFORMATION OU FORMATION À LA CARTE

Une **formation** en interne ?
Une **information** pour vos résidents ?
Une **intervention** lors de votre assemblée générale ?

N'hésitez pas à nous contacter, nous étudierons votre demande.

ENTRETIENS PERSONNALISÉS SUR RENDEZ-VOUS

5 permanences sont assurées dans plusieurs villes du département :

LA ROCHE-SUR-YON
119, boulevard des Etats-Unis

FONTENAY-LE-COMTE
21, rue de l'ancienne capitale du Bas Poitou

OLONNE-SUR-MER
3, rue des anciens maires

CHALLANS
Centre de la Coursaudière

SAINT-FULGENT
16, rue des Tilleuls

MESSAGES DES ASSOCIATIONS

EHPAD « LA ROSERAIE »

L'Association « Les Roses au Fil d'Argent » de l'EHPAD la Roseraie organise son Concours de Belote annuel le Samedi 19 Janvier 2019. Celui-ci aura lieu à l'EHPAD.

Ouverture des portes à 13h30 pour les inscriptions et début des jeux à 14h00.

CYCLO SPORT CHAUCHÉEN



14^{ème} Concours de palets Mixte

Ouvert à toutes et tous en doublette sur plomb - 16,00 € par équipe

Samedi 09 Février 2019

Inscriptions à partir de 13h30 / concours 14h15

Au complexe sportif de CHAUCHE

1er lot : 2 jambons + coupes

2^{ème} lot : 2 langues

Viande de porc choisie et autres lots

Un lot à chaque participant (e)

Nouveau règlement cette année !

(Afin de ne pas défavoriser les joueurs amateurs (non adhérents dans un club) les 3 premières parties se joueront suivant le tableau élaboré à l'avance puis pour les 4, 5 et 6^{ème} parties, le premier au classement provisoire jouera contre le second, le troisième contre le quatrième, le cinquième contre le sixième, etc ...)

Gestion informatique - Remise des lots vers 18h30/19h00 Organisé par le Cyclo Sport

COMITÉ DES FETES

MATERIEL	TARIF ASSOCIATIONS	TARIF AUTRES	CAUTION
	CHAUCHE	UTILISATEURS	
STAND 3 M. +BACHE	8 €	15€	0€
STAND 6M.+BACHE	10€	17€	0€
TABLES	1.50€	2.50€	0€
TABLES BAR	1€	1.50€	0€
BANCS	0.80€	1.20€	0€
GANIVELLES	1 €	2 €	0€
PLAQUE DE CUISSON	10€ par compris	7€ par non compris	20€
RECHAUD	5€ par compris	3€ par non compris	20€
FRITEUSE	30€	50€	250€
GRILL PANINI	20€	30€	250€
SONO	20€	30€	150€
PERCOLABEUR	10€	15€	100€
POP CORN	20€	30€	100€
BARBE A PAPA	30€	50€	100€
ECLAIRAGE NEON LED	10€	15€	50€

Renseignements et réservations:
 Mail: cdff.chauchae@gmail.com
 DURAND Pierre : 06 43 24 66 77
 JAUNET Jean-Yves : 06 03 27 91 80

Distribution du prochain bulletin 09 et 10 Février 2019. Les articles doivent être déposés à la Mairie ou transmis par mail avant le Samedi 26 Janvier 2019.